

le sigle anglais est ALUR. On trouve ceci à la page 7 du discours du ministre:

Il était évident qu'il nous fallait un programme de recherche global, à caractère de mission, pour traiter des problèmes de l'usage des terres dans le Nord...

On trouve le pendant de ce passage. Aujourd'hui, le ministre a parlé d'un groupe d'étude. A la page 9 du discours du ministre on lit ceci:

Mon ministère a formé un groupe d'étude composé de conservacionnistes et d'hommes de science renommés pour entreprendre un voyage dans cette région.

M. Nielsen: Tout le monde, sauf des gens du Nord.

M. Howard (Skeena): Le député du Yukon (M. Nielsen) dit que le groupe d'étude comprend tout le monde, sauf des gens du Nord. Le comité ne comprend pas ceux qui savent de quoi ils parlent. Le ministre a dit que deux de ces spécialistes seront des hauts fonctionnaires du service des ressources du ministère. Je sais que ce sont des spécialistes, sans quoi ils ne seraient pas à son ministère. Le ministre est d'accord pour dire que ce sont des spécialistes et qu'ils sont compétents.

Le ministre a aussi l'intention d'avoir un représentant de chacune des sociétés Imperial Oil, Shell Oil et Gulf Oil. Il y aura maintenant un groupe qui se préoccupe du contrôle de l'environnement.

• (4.40 p.m.)

L'hon. M. Chrétien: Poursuivez votre lecture.

M. Howard: Je lis. Patience. Si seulement le ministre avait manifesté la même impatience il y a un instant, lorsqu'il était question des règlements concernant l'utilisation des surfaces des terres! Seront également membres, M. Gavin Henderson, directeur exécutif de l'association canadienne des parcs nationaux et provinciaux du Canada—j'aimerais que le gouvernement prête l'oreille à cette association quand il s'agira de prendre des décisions au sujet des parcs nationaux; s'il le faisait, les choses iraient bien mieux—M. J. C. Ritchie, professeur de botanique à l'université Dalhousie; M. J. D. H. Lambert, professeur de botanique à l'université Carleton et M. William Fuller, professeur de zoologie à l'université de l'Alberta.

Ce sont là, à n'en pas douter, monsieur l'Orateur, des gens intelligents. Je n'en disconviens pas. Cependant, dès lors qu'il s'agit de régions habitées, il eût été essentiel, à mon sens, de prendre quelque peu en considération ce que pensent de ces régions les populations qui y vivent. Vous pouvez demander à autant de médecins, de scientifiques, de professeurs

d'université, de zoologistes et autres gens en «iste» que vous voudrez de parcourir le Canada du Nord au Sud et la somme de ce qu'ils connaissent ou découvriront ne sera pas égale aux connaissances que possède un seul Esquimau sur ces questions. Pourquoi n'incluez-vous pas des Esquimaux dans votre équipe de recherche, non pas dans des rôles subalternes, mais en qualité de membres à part entière de l'équipe? Pourquoi n'accordez-vous pas un peu d'attention à ces gens?

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Je prie le député d'adresser ses remarques à la présidence.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Le député devrait assister aux séances de temps à autre pour se rendre compte de ce qui s'y fait. J'ai dit la semaine dernière que j'avais demandé au Conseil territorial d'étudier la présentation de la population locale. Maintenant, le député voudrait, semble-t-il, que j'impose mon autorité du Conseil. Il ne devrait pas oublier que j'ai demandé au gouvernement territorial d'écouter les avis de la population locale.

M. Howard: Je sais, maintenant, pourquoi le ministre a été nommé membre du cabinet c'est parce qu'il a deux voix et deux visages. Ce que je veux faire ressortir c'est qu'un groupe d'étude a été formé et que le ministre a complètement laissé de côté les habitants de la région qui, mieux que quiconque, connaissent les conditions qui y règnent. Voilà le point important. Quelle que soit la nature des rapports du ministre avec le Conseil des Territoires, il n'en reste pas moins qu'il a pris des gens de l'extérieur, les a emmenés dans le Nord et leur a dit: «Ayez des consultations avec qui vous voudrez, en particulier avec ceux qui sont recommandés par tel ou tel groupe, et revenez ensuite dire au grand Père blanc comment il faut régler la situation». Il ajoute à la page 12, pour donner une idée de son concept de priorité:

Nos politiques sont conçues pour favoriser l'exploitation méthodique de nos ressources dans le grand Nord à l'avantage de tous les Canadiens et en particulier de la population indigène.

Je ne sais combien de mots compte son discours. Il y a 16 pages de déclarations sur ce qui va se passer dans le Nord. Et il y a trois lignes où il est fait mention des indigènes, comme si le ministre préparait une brochure politique qui se devait de mentionner les indigènes parce qu'ils votent, ou quelque chose de ce genre. Il parle de ses préoccupations au sujet des indigènes de la région, des gens qui y sont nés et y ont été élevés. Cependant, quand il s'agit d'actes sérieux, il ne fait rien.